

# "F4 EURO CUP 1.6"

## Série internationale

### REGLEMENT OFFICIEL 2010

#### ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1 La série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 est organisée par l'AUTO SPORT ACADEMY, (*centre de formation aux métiers du Sport Automobile*), sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile, avec le concours :

- des partenaires titres :
  - ↳ Groupe Total
  - ↳ Renault Sport Technologies
- de partenaire officiel :
  - ↳ Michelin
- des partenaires institutionnels :
  - ↳ Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Général de la Sarthe. Le Mans Métropole, au travers du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans
  - ↳ Ministère de l'Education Nationale par l'intermédiaire du Rectorat de l'Académie de Nantes et du Lycée Le Mans Sud
  - ↳ Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des sports

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Le présent règlement a été enregistré par la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation n°C6 du 13 janvier 2010.

1.2 La série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 se déroulera selon le calendrier ci-après :

DATE	PAYS	CIRCUIT	EVENEMENT
16/18 avril 2010	ESPAGNE	MOTORSPORT ARAGON	World Series by Renault
30 avril/1 <sup>er</sup> mai 2010	BELGIQUE	SPA-FRANCORCHAMPS	World Series by Renault
18/20 juin 2010	FRANCE	MAGNY-COURS	World Series by Renault
02/04 juillet 2010	HONGRIE	HUNGARORING	World Series by Renault
03/05 septembre 2010	ALLEMAGNE	HOCKENHEIM	World Series by Renault
17/19 septembre 2010	ROYAUME-UNI	SILVERSTONE	World Series by Renault
08/10 octobre 2010	ESPAGNE	CATALUNYA	World Series by Renault

L'AUTO SPORT ACADEMY se réserve le droit de modifier ce calendrier, après approbation de la FIA.

#### ARTICLE 2. ASSURANCES

Se référer au contrat pilote.

## ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1 Licences

3.1.1 La série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 est ouvert sur invitation à tout pilote titulaire d'une licence Internationale en cours de validité (*voir Prescriptions Générales 2010*).

Les pilotes seront engagés sous licence concurrent "AUTO SPORT ACADEMY".

3.1.2 Les conditions d'admission à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 sont les suivantes :

- Etre né(e) entre le 1<sup>er</sup> janvier 1987 et le 31 décembre 1995.
- N'avoir jamais été classé, en Europe, dans les 10 premiers du classement final d'un Championnat, d'une Coupe, d'un Challenge ou d'un Trophée (*automobiles*) organisés sous la tutelle d'une ASN membre de la FIA. Néanmoins, l'AUTO SPORT ACADEMY se réserve la possibilité d'étudier toute candidature particulière.

A titre exceptionnel, un pilote de la Formul'Academy Euro Series 2009 pourra être autorisé à participer à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010, sous réserve des places disponibles, de l'étude préalable de son dossier par l'AUTO SPORT ACADEMY et de son classement à la Formul'Academy Euro Series 2009.

### 3.2 Inscriptions et engagements

#### 3.2.1 Inscription à la série internationale "F4 Eurocup 1.6"

3.2.1.1 Tout pilote désirant participer à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 devra envoyer à :

AUTO SPORT ACADEMY  
Technoparc  
Chemin aux bœufs  
72100 LE MANS

une demande d'inscription, avant le 1<sup>er</sup> mars 2010.

L'AUTO SPORT ACADEMY se réserve la possibilité de procéder à une sélection parmi les candidatures envoyées avant cette date, dans la limite des places disponibles.

Seront retenus en priorité les candidats qui s'engageront à la totalité des épreuves de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 et qui seuls marqueront des points.

3.2.1.2 Les pilotes inscrits à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 devront respecter en tous points le protocole pilote qu'ils auront obligatoirement signé avec l'AUTO SPORT ACADEMY, sous peine d'exclusion immédiate de la série internationale "F4 Eurocup 1.6". Les conditions de leur participation à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 y sont notamment précisées sur la base d'une participation financière de 79 000 €uros HT (94 484 € TTC).

3.2.1.3 L'AUTO SPORT ACADEMY se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, notamment dans le but de préserver l'esprit de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010.

#### 3.2.2 Engagement à l'épreuve

A titre exceptionnel, un engagement en cours de saison à une ou plusieurs épreuves pourra être accepté par l'AUTO SPORT ACADEMY. Dans ce cas, les pilotes concernés ne pourront prétendre à l'attribution des points.

Les conditions de leur participation seront fixées par contrat, sur la base d'une participation financière de 10 000 €uros HT par meeting de courses.

## ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

### 4.1 Véhicules admis

- 4.1.1 La série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 se disputera avec des monoplaces de 1.6 (1600 cc) construites par SIGNATECH et motorisées par RENAULT SPORT dans les conditions prévues au présent règlement.
- 4.1.2 Chaque pilote inscrit à la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 se verra attribuer, sur chaque circuit où se déroulera une épreuve de la série internationale "F4 Eurocup 1.6", un châssis tiré au sort sur lequel seront fixés les éléments de carrosserie, identifiés à ses partenaires.
- 4.1.3 Chaque pilote ne pourra utiliser qu'un seul véhicule pour les essais et la course d'une même épreuve, sauf cas de force majeure, sur décision du responsable sportif de l'AUTO SPORT ACADEMY et après avis du responsable technique de la série internationale "F4 Eurocup 1.6".
- 4.1.4 La maintenance technique du véhicule étant assurée par l'AUTO SPORT ACADEMY durant toute l'épreuve, aucune modification technique ne pourra être effectuée par un pilote ou ses accompagnateurs sous peine d'exclusion immédiate de l'épreuve.

### 4.2 Carburant - Pneumatiques – Equipements

#### 4.2.1 Carburant

Seul le carburant fourni par l'AUTO SPORT ACADEMY sera utilisé durant les épreuves (*essais privés, essais qualificatifs et courses*). Aucun additif ou mélange de carburant ne sera admis.

#### 4.2.2 Pneumatiques

Des pneumatiques seront attribués par série de 4 à chaque pilote à chacun des meetings de compétition.

Une roue de secours ne pourra être utilisée que dans le cas d'une crevaison dûment constatée ou pour toute autre raison de sécurité sur décision du responsable technique.

#### 4.2.3 Equipements

Le port du Hans est obligatoire.

Les sous-vêtements longs sont obligatoires de même que les chaussettes ignifugées.

### 4.3 Numéros de course

L'AUTO SPORT ACADEMY attribuera à chaque pilote un numéro de course valable pour l'ensemble des épreuves de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010.

## ARTICLE 5. PUBLICITE

Se référer au contrat pilote.

## ARTICLE 6. DEROULEMENT DES EPREUVES

### 6.1 Essais

#### 6.1.1 Essais privés

Il est formellement interdit d'effectuer des essais privés sur les circuits accueillant la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 (*on entend par essais privés, des essais qui ne seraient pas organisés par l'AUTO SPORT ACADEMY*), à compter de la date de parution officielle du calendrier de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" et ce, jusqu'au jour de la compétition officielle et sur tout type de véhicules. De même, il est formellement interdit de participer à des courses autres que celles prévues dans le cadre de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010. La méconnaissance de cet article pourra entraîner l'exclusion immédiate de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010, sans indemnisation, avec perte de toutes les dotations.

En règle générale, tous les pilotes admis à prendre le départ, devront participer à deux séances d'essais privés et/ou libres qui auront lieu au plus tôt la veille des essais qualificatifs et pour la dernière, au plus tard 5 heures avant la première séance d'essais qualificatifs. Ces séances auront une durée de 20 à 25 minutes et devront être séparées entre elles, de 5 heures.

#### 6.1.2 Essais qualificatifs

Tous les pilotes admis à prendre le départ seront tenus de prendre part à au moins une des deux séances d'essais qualificatifs d'une durée de 15 minutes chacune, entrecoupées d'une neutralisation de 5 minutes dans les stands.

#### 6.1.3 Constitution de la grille de départ

La grille de départ de la première course sera établie en fonction du résultat de la première séance d'essais qualificatifs.

La grille de départ de la deuxième course sera établie en fonction du résultat de la deuxième séance d'essais qualificatifs.

Dans le cas où l'organisateur ne pourra planifier 2 séances d'essais qualificatifs comme défini dans l'article 6.1.2, il pourra n'être organisé qu'une seule séance d'une durée comprise entre 25 et 30 minutes. Dans ce cas, la grille de départ de la course 1 sera établie à partir du meilleur tour de la séance et la grille de départ de la course 2 sera établie à partir du 2<sup>ème</sup> meilleur tour de cette même séance.

En cas de non participation à la séance ou aux séances qualificatives, le placement sur la grille de la course concernée, pourra se faire en dernière ligne.

### 6.2. Course

#### 6.2.1 Nombre et durée des courses

Les épreuves de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 seront composées d'une façon générale de 2 courses. Chaque course aura une durée de 20 à 30 minutes sur une distance de 50 à 70 kms (*si le meeting ne comprend qu'une seule course, sa durée sera de 35 minutes maximum*).

Le départ de la 1<sup>ère</sup> course aura lieu au minimum 5 heures après la fin de la dernière séance d'essais qualificative.

Le départ de la 2<sup>ème</sup> course aura lieu au minimum 5 heures après la fin de la première course.

#### 6.2.2 Grille de départ

La grille 1-1 sera appliquée. Toutefois le collège des commissaires sportifs de l'épreuve pourra décider d'appliquer tout autre système de grille notamment en raison de la configuration du circuit.

#### 6.2.3 Arrivée

A l'arrivée de chaque course, les trois premiers de la course devront être présents au podium de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010.

L'organisateur de l'épreuve sera autorisé à déroger à ces règles d'organisation sous réserve d'avoir l'accord écrit de l'AUTO SPORT ACADEMY, au minimum deux semaines avant le meeting.

## ARTICLE 7. PENALITES

Toute infraction pendant une épreuve, quelle qu'en soit la nature, ou toute attitude non conforme à la bonne tenue de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" sera examinée par le collège des commissaires sportifs qui pourra prendre une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve considérée. En cas d'exclusion, le collège des commissaires sportifs pourra, s'il le juge utile, transmettre à l'ASN du pilote une demande de suspension ou de disqualification.

## ARTICLE 8. CLASSEMENTS

### 8.1 Attribution des points

8.1.1 Chaque course de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 donnera lieu à l'attribution de points suivants :

Au 1 <sup>er</sup> : 15 points	Au 6 <sup>ème</sup> : 5 points
Au 2 <sup>ème</sup> : 12 points	Au 7 <sup>ème</sup> : 4 points
Au 3 <sup>ème</sup> : 10 points	Au 8 <sup>ème</sup> : 3 points
Au 4 <sup>ème</sup> : 8 points	Au 9 <sup>ème</sup> : 2 points
Au 5 <sup>ème</sup> : 6 points	Au 10 <sup>ème</sup> : 1 point

8.1.2 Le(s) pilote(s) ayant effectué le meilleur temps de chaque séance d'essais qualificatifs (*pole position*) se verra(ont) attribuer 1 point supplémentaire.

Le(s) pilote(s) ayant effectué le meilleur temps en course de chaque course se verra(ont) attribuer 1 point supplémentaire.

### 8.2 Classement final

Le classement final de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 sera établi en application de l'article 1 paragraphe A des Prescriptions Générales FFSA.

Les pilotes classés dans les trois premiers de la série internationale "F4 Eurocup 1.6" 2010 auront l'obligation de participer à toutes remises de prix ou festivités sportives auxquelles ils pourraient être invités.

## ARTICLE 9. DOTATION

AUTO SPORT ACADEMY attribuera une dotation globale de 100 000 Euros HT sous la forme d'une participation financière (ou d'apport en nature) en vue de faciliter l'accès d'un ou plusieurs pilotes, à un championnat de niveau supérieur pour la saison 2011. Ce championnat sera choisi de préférence dans les championnats officiels RENAULT SPORT, et devra recevoir dans tous les cas la validation de l'AUTO SPORT ACADEMY.

RENAULT SPORT TECHNOLOGIES attribuera une dotation maximum de 100 000 €uros HT sous la forme d'une participation financière en vue de faciliter l'accès d'un pilote à un championnat officiel RENAULT SPORT de niveau supérieur, pour la saison 2011.

Cette dotation sera attribuée de façon dégressive à un seul des 3 premiers pilotes de la série internationale en fonction de son classement final.

RENAULT SPORT TECHNOLOGIES et l'AUTO SPORT ACADEMY se consulteront afin de faire profiter les cinq pilotes les plus méritants d'un test lors d'une séance officielle en Formula Renault 2.0 offerte par RENAULT SPORT TECHNOLOGIES.

Les conditions des engagements dans un championnat de niveau supérieur (*choix de la structure, partenaires, etc ...*) seront définies dans un contrat établi par l'AUTO SPORT ACADEMY et soumis à la signature du ou des pilotes.